

Décision Générale colonial

Décision n° 551 décision n° 551 du 16 mai 1949

n° 551

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 16 mai 1949
Numéro JO n° 5 du 31/05/1949	Date du numéro 31 mai 1949

TEXTE INTÉGRAL

Les Miliciens dont les noms- suivent sont libérés : Pour fin de contrat : 1582. Ismaël Guelle, 2e classe, 1re compagnie, pour compter du 5 mai 1949

1980 Mahammoud Saban, caporal, 1re compagnie, pour compter du 16 mai 1949

1982 Ahmed Eusman, caporal, 1re compagnie, pour compter du 16 mai 1949

1988 Djama Andouleh, 2e classe, 1re compagnie, pour compter du 22 avril 1949

1989 Hamad Mohammad, 2e classe, 3e compagnie, pour compter du 5, mai 1949. Par mesure disciplinaire : 1829. Daher Nadji, 2e classe, 3e compagnie, pour compter du 9 mai 1949 ; 2014, Barre Mohamed, 2e classe, 3e compagnie, pour compter du 9 mai 1949

2065 Djama Houssein, 2e classe, 3e compagnie, pour compter du 15 avril 1949.